



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financer et accélérer vos projets d'innovation

Présentation

Vendredi 5 juin 2026

Bertrand GOUILLART

Chef du pôle Innovation Ouverte



L'Agence de l'innovation de défense (AID)

Créée le 1^{er} septembre 2018

L'agence pour fédérer l'innovation au sein du ministère des Armées

- Orienter et piloter l'innovation de défense, et les mécanismes de soutien
- Détecter, expérimenter, adapter l'innovation provenant de l'écosystème civil
- Accélérer et déployer au profit des utilisateurs et opérationnels

Innovation planifiée

Etudes & recherches visant à la satisfaction d'un besoin prévisible / programmé / capacitaire (TRL ≈ de 3 à 7)

Temps long

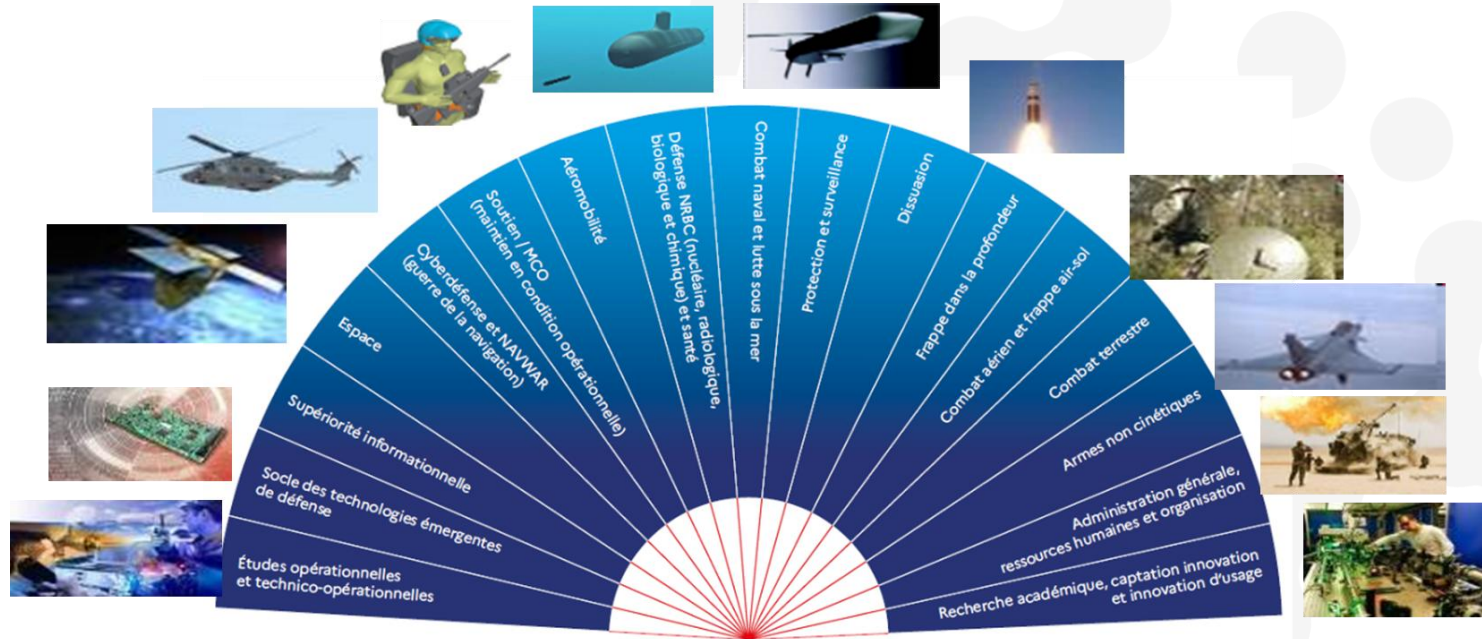
Innovation ouverte

Saisie d'opportunités répondant à des besoins et des irritants ou création de connaissance (TRL ≈ de 4 à 8)

Temps court

L'innovation planifiée

Préparer les capacités futures avec un haut niveau d'ambition technologique et avoir une aptitude à considérer des technologies émergentes et/ou de rupture



L'innovation ouverte

Capter l'innovation issue du monde civil ou des agents du ministère et accélérer les projets d'intérêt ou à potentiel pour la Défense afin d'appuyer la supériorité opérationnelle des armées, directions et services

Vecteurs autonomes et leurs flottes



Drones, munitions téléopérées (MTO), Lutte Anti Drone (LAD), robots « terrestres »,...

Supériorité informationnelle



Quantique, sources ouvertes, Guerre électronique (GE) et renseignement...

Humain augmenté



Optimisation des équipements et des performances du militaire, interaction hommes-machine...

Santé



Radiologie, chimie, biologie, épidémiologie, traumatismes et blessures, numérique,...

New Space



Accès à l'espace, observation / surveillance, positionnement, télécommunications,

Energie



Bilan, approvisionnement et soutien énergétique, mobilité et nouvelles technologies...

Cyber



Lutte informatique défensive (LID), offensive (LIO), d'Influence (L2I)...

Maintien en condition opérationnelle





Jumeaux numériques, fabrication additive, production, rechanges, disponibilité, données, ...

L'AID : l'agence pour accélérer les projets

Couvrir l'ensemble des domaines de l'innovation et permettre l'émergence de nouvelles formes d'innovations et d'innovateurs



Passage d'une orientation par les dispositifs à une gestion en mode « Projets »

-  Innovation planifiée
-  Innovation ouverte

PROJET DE TECHNOLOGIES DE DÉFENSE

Préparer les technologies de défense de demain avec les projets de technologies de défense (PTD) qui portent à maturité les technologies nécessaires aux besoins militaires.



PROJET D'ACCÉLÉRATION DE L'INNOVATION

Accélérer l'innovation avec l'écosystème civil grâce aux projets d'accélération de l'innovation (PAI). Ils visent à capter l'innovation issue du marché civil afin de l'adapter et la déployer au plus tôt.



PROJET D'INNOVATION PARTICIPATIVE

Encourager l'innovation provenant du ministère grâce aux projets d'innovation participative (PIP) qui permettent à tout personnel, civil ou militaire, du ministère des Armées et de la Gendarmerie nationale de proposer un projet innovant.



PROJET DE RECHERCHE

Permettre de détecter et faire émerger les futures technologies stratégiques avec les projets de recherche (PR) auprès d'universités, d'organismes de recherche, d'écoles ou de certaines entreprises.

L'AID : les dispositifs d'appui auprès des entreprises

1. Les projets d'accélération de l'innovation

Le dispositif PAI_RAPID

Subvention

Le dispositif PAI_LABELLISE

Contrat

2. Les appels à projets



<https://www.defense.gouv.fr/aid/appels-projets/cours>

L'AID : les dispositifs d'appui auprès des entreprises

3. **Les expérimentations à travers notamment le dispositif IDEM (Innovations Destinées aux Exercices Militaires)** sous pilotage de l'Etat Major des Armées et via des têtes de réseaux (le Groupement des industries françaises de la défense et de la sécurité terrestres et aéroterrestres (GICAT))
4. **L'investissement à travers 2 fonds (Bpifrance étant le gestionnaire) :**

DEFINVEST (2018)

Sécuriser le capital des entreprises d'intérêt stratégique pour le secteur de la défense

Fonds Innovation Défense (2020)

Poursuivre la dynamique du ministère de développement et d'accompagnement de l'innovation

Le dispositif PAI_RAPID



Finalité : Financer un projet de recherche industrielle ou un développement expérimental à fort potentiel technologique ayant un intérêt pour le domaine de la défense ET le domaine civil.

Nature de porteurs soutenus : PME au sens large (de TPE à ETI de moins de 2000 salariés), associée ou non à un organisme de recherche ou une autre entreprise (y compris GE).



Mode de financement : Subvention. Convention établie pour chaque partenaire.

Le taux d'aide varie entre 25% et 80% (selon la taille de l'entreprise, du TRL, du mode collaboratif notamment).

Dotation financière : Pas de mini-maxi mais subvention moyenne constatée d'un projet autour de 700-800 k€ mais l'écart-type est important.



Principaux critères :

- Projet relevant de la recherche industrielle (TRL 3 à 5) ou du développement expérimental (TRL 5 à 7) avec levée de verrous technologiques,
- Technologie présentant des perspectives d'applications militaires ET civile (dualité obligatoire),
- Portée par une entreprise/consortium éligible (critères de fonds propres pour chaque partenaire),
- Pas de spécifications ni de cahier des charges venant du ministère, ni d'obligation de résultat à l'issue.

Le dispositif PAI_LABELLISE



Finalité : Expérimenter rapidement une opportunité détectée, ou rechercher une ou des solutions innovantes à un besoin exprimé.

Nature de porteurs soutenus : Tout type de porteur (entreprises de tous types), organismes de recherche, laboratoires, écoles, labs...

Mode de financement : Généralement des marchés publics, plus rarement des conventions ou des subventions.



Dotation financière : Pas de mini-maxi mais contrat moyen constaté d'un projet autour de 200 k€.

Principaux critères :



- Apport opérationnel,
- Cas d'usages,
- Caractère innovant,
- Faisabilité,
- Montant demandé,
- Durée du projet.

L'AID : le guichet unique, un opportunité de diversification

Objectifs pour vous

Se faire connaître

Permettre de déposer votre projet, votre solution innovante

Action principale du guichet

Un accompagnement personnalisé pour orienter les projets/solutions intéressants le ministère vers le dispositif adéquat (interne AID / clients) : expérimentation, subvention, contrat

Résultats AID (2025)

Plus de 650 entreprises référencées, plus de 350 projets déposés, env. 40 contrats d'entreprises signés, env. 50 subventions entreprises accordées.

L'accès au Guichet Unique



Guichet Unique

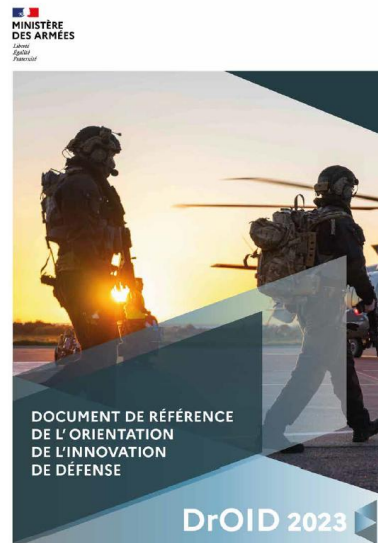
Le Guichet Unique est le point d'entrée pour les entreprises souhaitant se faire connaître et proposer spontanément leurs projets/solutions.



<https://www.defense.gouv.fr/aid/deposez-votre-projet/guichet-unique>

Pour en savoir davantage...

Lecture





**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financer et accélérer vos projets d'innovation

Retour d'expérience

Vendredi 5 juin 2026

Cédric Lefort
CEO de Tidav

